

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 307/02

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

BRÉSIL

Cristiano Arantes e Silva (h) et son épouse

Londres, le 14 octobre 2002

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité de Cristiano Arantes e Silva et de son épouse. Cet homme est le juge du district de Xinguara, situé dans le sud de l'État du Pará, dans la région amazonienne du Brésil. Ces dernières semaines, lui et sa femme ont été la cible de toute une série de menaces et de tentatives d'intimidation. Le 25 septembre, tôt dans la matinée, quatre coups de feu ont été tirés en direction de leur domicile, endommageant sérieusement la porte d'entrée. L'épouse de Cristiano Arantes e Silva a reçu de nombreux appels téléphoniques anonymes au cours desquels on injurait son mari. Par ailleurs, des lettres anonymes le diffamant ont été expédiées depuis divers endroits de la ville. Cristiano Arantes e Silva a été nommé au poste de juge du district de Xinguara en avril 2002. Depuis son entrée en fonctions, il a pris un certain nombre de décisions judiciaires en vue de lutter contre la corruption qui gangrène ce district depuis de nombreuses années. Il a notamment suspendu le maire de Rio Maria, capitale du Xinguara, dans l'attente des résultats de l'enquête pour corruption dont fait l'objet cet édile. Les tentatives d'intimidation dirigées contre Cristiano Arantes e Silva et son épouse semblent directement liées à sa prise de position contre la corruption. Dans le district de Xinguara, selon un usage établi de longue date, de puissants groupes politiques et économiques contrôlent de près les activités de la justice et de la police locales. La ferme position adoptée par Cristiano Arantes e Silva dans le cadre d'affaires où ces groupes sont impliqués risque de remettre en cause l'impunité dont ils bénéficient depuis si longtemps.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dans l'État du Pará, la violence, la corruption et l'impunité revêtent un caractère endémique. Le travail servile est très répandu. Une grande partie des violences que connaît la région sont dues à des litiges fonciers. Au fil des ans, Amnesty International a recueilli des informations sur des centaines de cas de militants en faveur du droit à la terre victimes d'homicides, notamment 19 paysans sans terre tués par la police militaire à El Dorado dos Carajás en 1996. Dans l'immense majorité des cas, ni les instigateurs, ni les auteurs de ces homicides n'ont été sanctionnés. Cela fait de nombreuses années que la municipalité de Xinguara, dans le sud du Pará, est particulièrement affectée par ces problèmes (voir l'AU 303/01, AMR 19/030/01 du 29 novembre 2001 ainsi que l'AU 134/00, AMR 19/13/00 du 25 mai 2000 et sa mise à jour, AMR 19/19/00 du 25 juillet 2000).

### **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés**

**ci-après** (en portugais ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre inquiétude quant la sécurité de Cristiano Arantes e Silva, juge du district de Xinguara, et celle de son épouse ;
- indiquez qu'ils sont apparemment la cible d'une série de menaces et d'actes d'intimidation visant à contraindre Cristiano Arantes e Silva à renoncer à exercer ses fonctions de juge du district de Xinguara ;
- dites-vous préoccupé par le fait que cette campagne semble liée à la position impartiale et indépendante adoptée par Cristiano Arantes e Silva vis-à-vis de la corruption au Xinguara ;
- demandez aux autorités d'ouvrir immédiatement une enquête sur les menaces formulées contre Cristiano Arantes e Silva et son épouse et de déférer à la justice les responsables présumés ;
- exhortez les autorités à adopter toutes les mesures jugées nécessaires par Cristiano Arantes e Silva et son

épouse pour garantir leur sécurité ;

– rappelez aux autorités qu'elles se doivent de respecter et protéger en toutes circonstances l'indépendance et l'impartialité de la justice, comme l'indiquent les Principes fondamentaux des Nations unies relatifs à l'indépendance de la magistrature, qui disposent : «*Il incombe à toutes les institutions, gouvernementales et autres, de respecter l'indépendance de la magistrature.*»

**APPELS À :**

**Gouverneur de l'État du Pará :**

Exmo. Sr. Governador do Estado do Pará  
Sr. Almir José de Oliveira Gabriel  
Palácio dos Despachos  
Rod. Augusto Montenegro KM 9  
66823-010, Belém - PA  
Brésil

**Télégrammes :** Governador do Estado do Pará, Belém – PA, Brésil

**Fax :** +55 91 248 0133

**Formule d'appel :** *Vossa Excelência*, / Monsieur le Gouverneur,

**Procureur général de l'État du Pará :**

Dr Geraldo de Mendonça Rocha  
Procurador Geral de Justiça  
Procuradoria Geral de Justiça  
Rua João Diogo 100  
66015-160  
Belém – PA  
Brésil

**Télégrammes :** Procurador Geral de Justiça do Estado do Pará, Belém-PA, Brésil

**Fax :** + 55 91 224 7198

**Formule d'appel :** *Vossa Excelência*, / Monsieur le Procureur général,

**COPIES À :**

**Présidente du Tribunal de Justiça do Estado (cour d'appel de l'État) du Pará :**

Exma. Sra. Desembargadora Clímenie Bernadette de Araújo Pontes  
Presidente do Tribunal de Justiça do Estado do Pará  
Largo de São João, s/n, Cidade Velha  
66015-260 Belém - PA  
Brésil

**Fax :** +55 91 218 2454 / 212 2922 (Si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *Me da tom de fax por favor.* »)

**Commission pastorale de la terre (CPT) de Xinguara :**

Comissão Pastoral da Terra  
Rua Pau Brasil 40  
Caixa Postal 57  
Xinguara, 68555-000  
Pará  
Brésil

**ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 25 NOVEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT  
ENCORE INTERVENIR. MERCI.**